

# le ra got

## Des Yvelines

Bulletin de  
l' Association des  
Chasseurs de Grand Gibier  
des Yvelines



**A C G G Y**

**Poste de Bel Ebat**

**78125 ORCEMONT**

**Tel . 01 30 59 85 07**

### Bulletin n° 29

**Mars 2008**

#### Table des matières:

Le mot du président	1
Nilles du Département	2-3
Commission Grand Gibier	3-4
Elaboration du SDGC	4-5
Commission CDCFS	5-6
Analyse plan de chasse	6-9
Dégâts	9
Brevet Grand Gibier	10
Assemblée Générale	11



Précision de tir à Brou	11
Soirée Chevreuil	12
Appel à cotisation	13
Journées Nationales ANCGG	14
Symposium cerf 2008	15
La fièvre Catarrhale	16-17
Le SDGC en Yvelines	17

#### Rédaction

Marcel Vallerault  
Gérard Bedarida  
Jean Bernard Martin  
Elisabeth Martin - Rousiot  
Elyane Foret  
Hélène Bonnans

La saison 2007-2008 s'achève sur des constats inquiétants :

Un nombre significatif de massifs ont mal réalisé leur plan de chasse de grands cervidés, tandis le suii par indice nocturne au phare sure le massif Ouest fait apparaitre une diminution de 28% du nombre d'observations. Les surfaces détruites en colza, caractéristiques des grands animaux avaient elles-mêmes chuté de 50% en 2007.

Depuis les années 2003-2004 où nous avons connu simultanément une hausse du plan de chasse de 30% et des effets répétés de canicule ou de sécheresse sur la reproduction des chevreuils, le taux de réalisation du plan de chasse chevreuil ne cesse de se dégrader pour arriver cette année à un médiocre 77%.

Le prix des céréales est appelé à poursuivre son envolée, annonçant une stabilisation des cours à un haut niveau pendant au moins quelques années.

Et l'on constate enfin que les Yvelines détiennent le record national des dégâts de gibier rapportés à la surface agricole utile.

Cela nous engage à rapidement nous remettre en cause :

- Avons-nous les moyens de supporter financièrement autant de sangliers ?
- Comment mieux gérer nos populations de chevreuil ?
- Comment aboutir au bon niveau d'équilibre de la population de grands animaux sans la faire écrouler par des plans de chasse inutilement trop forts ?

La réponse est financière à court terme. Mais à long terme, elle passera à l'évidence par une meilleure technicité de notre gestion (IKA chevreuils, généralisation de l'indice nocturne pour les massifs à cerfs) et par un meilleur dialogue avec les gestionnaires des milieux agricoles et forestiers.

En attendant, l'association poursuit son chemin dans ces 2 directions et attaque la préparation de son 14ème brevet grand gibier avec enthousiasme.

N'oubliez pas de venir tester votre habileté au tir à différentes distances à Brou le 26 avril.

Bonne intersaison.

Gérard Bedarida

# NOUVELLES DU DEPARTEMENT

## Nomination à la DDEA

Monsieur Pierre-Philippe FLORID est directeur-adjoint auprès de Monsieur Colas DURRLEMAN, directeur de la DDEA des Yvelines. Il assume la responsabilité du secteur agriculture-environnement en remplacement de madame MEIGNIEN.

## Mutations à l'O.N.F.

Monsieur Bernard GAMBLIN qui était directeur territorial pour l'Ile de France Nord-Ouest, secteur regroupant l'Ile de France, les Haute et Basse Normandie, la Picardie et le Nord-Pas de Calais est promu directeur technique de l'ONF.

Monsieur VIRELY, directeur de l'agence ONF de VERSAILLES est remplacé par Monsieur O. JAMES

Madame B. BRAULT, anciennement chef de projet cynégétique à l'agence de VERSAILLES a été nommée au service communication de la direction générale de l'ONF.

Sa remplaçante ne sera pas en poste avant quelque temps. En attendant son arrivée, les affaires cynégétiques sont gérées par l'équipe des agents de la forêt de Rambouillet.

## Bilan dégâts 2007

Pour les Yvelines, le total des surfaces détruites en 2007 s'élève à 726 ha pour un montant total de 751913 € Les surfaces ont baissé mais la hausse des prix des céréales a fait monter les dédommagements.

La part attribuée aux sangliers est de 57, 28 % du montant total et de 42, 72 % pour les cervidés.

Ces données de décembre 2007 ont un caractère provisoire, l'ensemble des dossiers n'étant pas encore clos.

## Mise en place des Unités de Gestion

Une réflexion est engagée en vue de la constitution d' UG (Unité de Gestion) en FICEVY.

Celles-ci constitueront une réalité territoriale nouvelle afin de mieux appréhender le flux de faune sauvage en fonction de l'évolution des milieux, des habitudes de chasse et des infrastructures.

Ainsi les UG devront pouvoir servir de base de réflexion pour accompagner la gestion cynégétique du grand et petit gibier.

Au sein d' une UG seront regroupées différentes voix : administrateur FICEVY, représentants de société de chasse, d'associations de grand gibier, d'adjudicataires, de garde particulier, d'agriculteurs etc.....

Par conséquent, l'UG constituera un outil opérationnel qui relaie les objectifs de la FICEVY en termes de gestion cynégétique en les adaptant aux conditions locales.

Les priorités des UG et le cas particulier des dégâts seront :

- Définir le principe, le fonctionnement et le zonage des UG
- A partir des consultations, faire partager le principe et les objectifs des UG
- Disposer d'un premier état de situation en termes de dégâts en décembre 2007
- Informer les acteurs concernés dans et par les UG

Le principe général du financement des dégâts sera par UG et par distinction par groupe d'espèces

- Les producteurs de dégâts devront prendre leur responsabilité et donc assumer une partie des conséquences financières
- La solidarité entre les chasseurs devra continuer de s'exercer dans une certaine mesure.

En vertu de ces deux grands principes, la FICEVY mettra en œuvre une péréquation à deux niveaux prenant en compte les charges et les recettes générales et se déclinant ensuite dans chaque UG.

- Les dépenses générales seront divisées par le nombre d'hectares boisés des territoires adhérents.
- Les recettes générales seront divisées par le nombre d'hectares boisés des territoires adhérents.
- Il sera calculé un bilan des dépenses et des recettes afin d'établir une balance.

A l'issue de ce bilan, si les recettes couvrent les dépenses, il n'y aura pas de participation par ha boisés. Dans le cas contraire, si les dépenses sont supérieures aux recettes, la participation par ha boisés sera établie de la façon suivante. Différence entre les dépenses et les recettes divisée par le nombre d'ha boisés de l'UG. Cette participation sera multipliée par le nombre d'ha boisés déclarés par chaque territoire sur la demande de plan de chasse.

## Mise en place des Unités de Gestion

Une réflexion est engagée en vue de la constitution d'UG (Unité de Gestion) en FICEVY.

Celles-ci constitueront une réalité territoriale nouvelle afin de mieux appréhender le flux de faune sauvage en fonction de l'évolution des milieux, des habitudes de chasse et des infrastructures.

Ainsi les UG devront pouvoir servir de base de réflexion pour accompagner la gestion cynégétique du grand et petit gibier.

## Battue administrative dans la réserve de St Quentin en Yvelines

Devant l'afflux de sangliers dans la réserve naturelle de St Quentin, une battue administrative s'est déroulée début mars sous l'autorité du lieutenant de louveterie du secteur Christian Wilmsen. Malgré une météo très défavorable, cette battue s'est déroulée avec succès.

## Suivi des grands cervidés par indice nocturne sur le massif ouest

Dans le cadre du suivi des populations de grands cervidés et de leur évaluation, la FICEVY et l'ONF ont organisé un « comptage aux phare » début mars. Il ne s'agit pas d'un comptage à proprement parler, mais d'un suivi indiciaire permettant de mesurer les variations d'une année sur l'autre. On retient le meilleur dénombrement des 4 soirées. Cette opération s'effectue début mars sur plus de 35000 ha avec 23 circuits différents. Les adhérents de l'association volontaires ont participé à ces différentes soirées.

Une soirée a dû être annulée pour cause de tempête. La meilleure des 3 soirées a permis de dénombrier 560 animaux. Pour mémoire, 780 animaux avaient été comptés la meilleure soirée de l'année précédente, ce qui montre une baisse significative des effectifs.

## Décès de Jean-Claude Van Ronsele, conducteur de chien de sang dans l'Essonne

Nous avons le regret de vous faire part de la disparition de Jean Claude VAN RONSELE bien connu dans le milieu de la chasse pour ses qualités de conducteur de chien de sang.

## Certification de nouveaux conducteurs de chien de sang.

J.P. BASQUIN, V. HARANG et S. LIEVENS, ont été certifiés en tant que nouveaux conducteurs de chien de sang dans le cadre de l'UNUCR. Samuel LIEVENS intervient avec Remington, golden retriever appartenant à Hélène Bonnans.

# ACTIONS DE L'ACGGY

*Texte Gérard Bédarida*

## *Participation à la commission Grand Gibier fédérale*

**L**a commission Grand Gibier fédérale s'est réunie à trois reprises au cours du 4ème trimestre 2007. Les associations de chasseurs de grand gibier de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines y étaient représentées.

La commission a été consultée sur la définition des unités de gestion, l'organisation générale et le découpage.

Ces unités de gestion serviront d'assiette à la fixation de la participation à l'hectare destinée à couvrir les déficits dus aux dégâts de sanglier.

## Définition géographique des U.G.

Compte tenu de l'importante superficie des massifs boisés dans les Yvelines et de la difficulté à isoler des populations de sanglier sur de forts continuums boisés, il a été procédé à un découpage relativement large dans un premier temps. Au fur et à mesure de l'expérience acquise avec ses unités de gestion, ce découpage sera amené à être revu pour mieux cibler les secteurs générateurs de dégâts.

Les secteurs des Yvelines sont les suivants :

ADAINVILLE délimitée à l'ouest par la limite départementale avec l'Eure et Loir, à l'est par la N10 et au nord

de la N12. Cette unité correspond au grand massif de « Rambouillet Ouest ». Cette unité comprend les massifs de Gambais, St Remy l'Honoré, Poigny et Orphin.

LIMOURS-CHEVREUSE, reprenant en son centre la partie Est de la forêt de Rambouillet, cette unité s'étend entre N10 et A10 jusqu'aux zones urbaines de la vallée de Chevreuse (78) et des Ulis (91).

Cette unité reprend les massifs de Sonchamp, La Celle les Bordes, Auffargis et Chevreuse. Il s'agit de l'unité qui connaît le plus de dégâts dans les Yvelines. Cette grande unité sera sans doute appelée à être redécoupée compte tenu de sa relative hétérogénéité.

BEYNES (Nord-Ouest N12) : cette unité court de la N12 au sud jusqu'à l'A13 au Nord, de la frontière départementale à l'Ouest et la vallée de la Mauldre à l'Est. Elle reprend les entités boisées de Beynes, Civry la Forêt, Rosay et Rosny.

LES ALLUETS LE ROI (Nord-est N12) : cette unité prolonge la précédente à l'Est entre N12 et A13 jusqu'aux zones urbaines s'étendant de St Germain à Versailles. Elle comprend les massifs boisés de Marly et des Alluets le Roi.

Le Vexin est découpé en 3 secteurs d'Est en Ouest qui associent le Val d'Oise et les Yvelines :

TRIEL-JOUY : cette unité centrée sur la forêt de l'Hautil, est bordée par l'agglomération de Cergy-Pontoise au nord et la Seine au sud.

VIGNY-LAINVILLE : cette unité résulte de la fusion du massif de Brueil en Vexin et des massifs de Vigny dans le Val d'Oise. Il couvre un secteur des coteaux du Vexin compris entre la N14 et la Seine.

VILLERS-MOISSON : cette unité regroupe les massifs de Moisson, St Martin la Garenne et Villers en Arthies (95). La boucle de Moisson est rattachée au secteur du

Vexin Ouest compte tenu des fortes populations de sangliers naviguant (c'est le cas de le dire) de part et d'autre de la Seine.

Les 2 unités d'ABLIS et de BLARU représentent de petites entités coupées du reste du département par les autoroutes ou la Seine. L'unité d'ABLIS est constituée du secteur de plaine compris entre l'A10 et l'A11, tandis que l'unité de BLARU est comprise entre l'A13 et la Seine.

## Introduction d'une participation à l'hectare.

Le principe d'une participation à l'hectare spécifique à chaque unité de gestion a été voté à l'Assemblée Générale 2007 de la Ficevy.

L'association a rappelé son attachement au bracelet sanglier qui permet de financer les dégâts de sangliers par les territoires qui bénéficient directement des présences de sangliers.

La participation à l'hectare à l'échelon global d'une unité de gestion présente de répartir la responsabilité des dégâts sur tous les territoires de l'unité de gestion y compris ceux dont la pression de chasse est insuffisante ou inefficace. Elle a l'inconvénient de « taxer » de la même manière les territoires riches en sangliers et ceux qui en sont dépourvus, d'où la nécessité de panacher participation à l'hectare et bracelet sanglier pour mettre en place le système à la fois le plus équitable et le plus pragmatique.

La mise en œuvre a été discutée en commission fédérale, puis en conseil d'administration de la Ficevy. Elle sera soumise au vote en Assemblée Générale.

Cette participation à l'hectare viendra en complément du bracelet sanglier sur les massifs où les recettes des ventes de bracelets n'arrivent pas à couvrir le montant des dégâts.

Cette participation s'appliquera uniquement sur les hectares boisés, les territoires de plaine contribuant au financement des dégâts via le bracelet sanglier.

# Consultation en vue de l'élaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

**L'association a été consultée lors des réunions préalables d'élaboration du schéma. Le document définitif sera soumis au vote de l'Assemblée Générale de la Ficevy.**

Nous avons notamment défendu les positions suivantes :

## Equilibre agro-sylvo-cynégétique et gestion des milieux :

Autoriser l'agrainage de dissuasion uniquement en période sensible (15 février-15 octobre) conformément à ce qui avait été décidé à l'issue du questionnaire et du débat lors de notre assemblée générale 2006.

Encourager le développement d'aménagements facilitant le passage de la grande faune au dessus des routes à grande circulation.

## Gestion des espèces :

- **Chevreuil** : développer une série d'IKA et de suivis biométriques sur l'ensemble des massifs afin de mesurer en permanence l'équilibre entre les populations de chevreuil et leur milieu. Les territoires isolés ne peuvent organiser de telles mesures qui aient une valeur significative pour chaque massif. Il n'existe aujourd'hui qu'un seul GIC grand gibier sur le département (Les Alluets). Il est donc indispensable que la FICEVY ap



- porte son expertise et organise ces IKA car elle est la seule à pouvoir garantir le bon respect des protocoles. L'exécution de ces IKA pourra en revanche être bien évidemment confiée aux territoires et aux bénévoles. Malheureusement à ce jour, cette proposition n'a pas été retenue clairement par la fédération.
- **Cerf** : l'intitulé de ce chapitre « mieux connaître les populations de cerfs et les faire vieillir » reflète tout à fait nos objectifs. Le suivi par indice nocturne (comptage au phare) mis en place sur le massif ouest doit être développé sur les autres populations de cerfs. Le maintien en l'état du plan de chasse qualitatif actuel a été entériné et les propositions contestées de modification (C1 jusqu'à 12 cors) ont été écartées. Le principe d'une exposition annuelle des trophées obligatoire a été retenu dans le schéma.
- **Sanglier** : l'ensemble des mesures proposées est naturellement orienté vers une régulation de l'espèce.

### Sécurité et comportement :

L'association a demandé que le schéma comporte des mesures concernant la chasse du grand gibier en battue, notamment port d'effets fluo et pose de panneaux « chasse en cours ».

Enfin, l'association a insisté pour que le schéma comporte 2 modules supplémentaires, l'un concernant la recherche au sang et l'autre l'amélioration des pratiques et structures territoriales de chasse.

## *Participation à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)*

### Bilan 2007 de l'activité du service interdépartemental de garderie de l'ONCFS.

Monsieur Hascouët, chef du service interdépartemental de garderie de l'ONCFS pour l'Essonne, le Val d'Oise et les Yvelines a présenté en CDCFS le bilan de son service pour l'année 2007.

Le service dispose de 15 postes théoriques. En pratique eu 31 décembre 2007, seuls 9 postes étaient pourvus. Les opérations de police occupent 88% du temps du temps disponible.

En 2007, le service a effectué 1.177 heures de travail de nuit et a établi 164 procédures dont 128 contraventions et 40 délits.

Ces procédures se répartissent de la manière suivante : 118 infractions à la chasse, 22 en matière de protection de la nature, 12 à l'encontre d'engins motorisés, 12 pour la pêche.

### Recherche au sang :

Les propositions concernant la recherche au sang sont partagées avec l'UNUCR. Elles portent sur l'encouragement à la pratique de la recherche et au développement d'accords permettant la poursuite d'animaux blessés par un conducteur agréé sur les territoires voisins.

### Amélioration de la pratique et des structures territoriales :

L'ACGGY a demandé qu'une mention désapprouvant formellement la chasse à la rattente soit inscrite dans le schéma, même s'il n'est pas envisagé de contraintes réglementaires. L'ACGGY a souhaité également que la fusion ou le rapprochement de petits territoires soit encouragés afin de constituer des ensembles adaptés à la gestion et à la chasse du grand gibier, c'est-à-dire pas sous la forme de gibier de passage.

Nous avons enfin rappelé notre vision globale du schéma. Ce document n'est pas conçu pour ajouter une nouvelle sur-règlementation locale (sauf exception imposée concernant l'agraine). Il doit rester fidèle à l'esprit d'origine du législateur, c'est-à-dire être un document incitatif définissant des objectifs et une politique dynamique pour les 6 ans à venir. La force de ce schéma dépendra essentiellement de la volonté des acteurs qui auront à le mettre en œuvre.

Les opérations de police des années 2004 à 2006 et traitées par les tribunaux en 2007 font apparaître les résultats suivants : 26% d'ordonnances pénales, 19% d'audiences publiques, 30% de classements sans suite et 25% de rappel à la Loi, soit 55% de procédures sans condamnations pratiques.

L'institution du timbre amende, effective depuis mi-2007, va améliorer notablement la vitesse de traitement et le taux de pénalisation.

### Recadrage des tirs de nuit sur renards effectués par les louvetiers.

Les règles de mise en œuvre et d'exécution de tirs de nuits de renards par les louvetiers ont été précisées. Ces tirs ne pourront avoir lieu que s'ils sont motivés par des questions de santé publique, dommages agricoles ou déséquilibre biologique, sur des secteurs affichant un nombre trop important de renards (norme IKA à définir).

L'ensemble de la CDCFS appelle le conseil général à adhérer à l'ERZ (Entente pour la surveillance de la rage et autres zoonoses).

## Rapport de veille technique sur le pigeon ramier par l'ONCFS.

Le rapport ne fait pas apparaître de changement majeur dans l'évolution des nuisances de pigeons ramiers aux cultures pendant la période 1er mars – 31 juillet.

### Statut du corbeau freux dans les Yvelines :

Le corbeau freux ne fait pas partie de la liste des oiseaux classés nuisibles dans le département. Suite à 2 plaintes sur des exploitations maraichères, un suivi technique a été effectué sous la direction de M Gérard Grolleau, représentant des intérêts scientifiques à la CDCFS. Il en ressort que les secteurs incriminés n'étaient pas fréquentés par les corbeaux freux, mais par des corneilles noires qui, elle reste classée nuisible.

Pour mémoire, le corbeau freux adulte est reconnaissable par sa peau dénudée autour du bec, formant une tache blanche caractéristique et sa propension à vivre en bandes, et nidifier dans des corbeautières importantes.

La corneille noire, uniformément noire du bec à la queue, est un prédateur reconnu. Elle est plutôt solitaire et est en constante augmentation dans le département.

### Fixation du plan de chasse départemental :

Compte tenu de la baisse ou au mieux de la stagnation constatée dans les populations de cerfs dans les Yvelines, et malgré les demandes de hausse du plan de chasse maximum de la part de la profession agricole, nous sommes intervenus pour maintenir les fourchettes dans leur état actuel, soit 1.800 grands animaux (600 cerfs, 600 biches et 600 jeunes), ce qui est déjà considérable pour le département. Le plan minimum est de 900 têtes.

## Analyse des résultats de plan de chasse

### Espèce Cerf :

**Les résultats de la saison 2007-2008 font apparaître un tassement des prélèvements de cerfs avec des baisses marquées des taux de réalisations sur certains secteurs :**

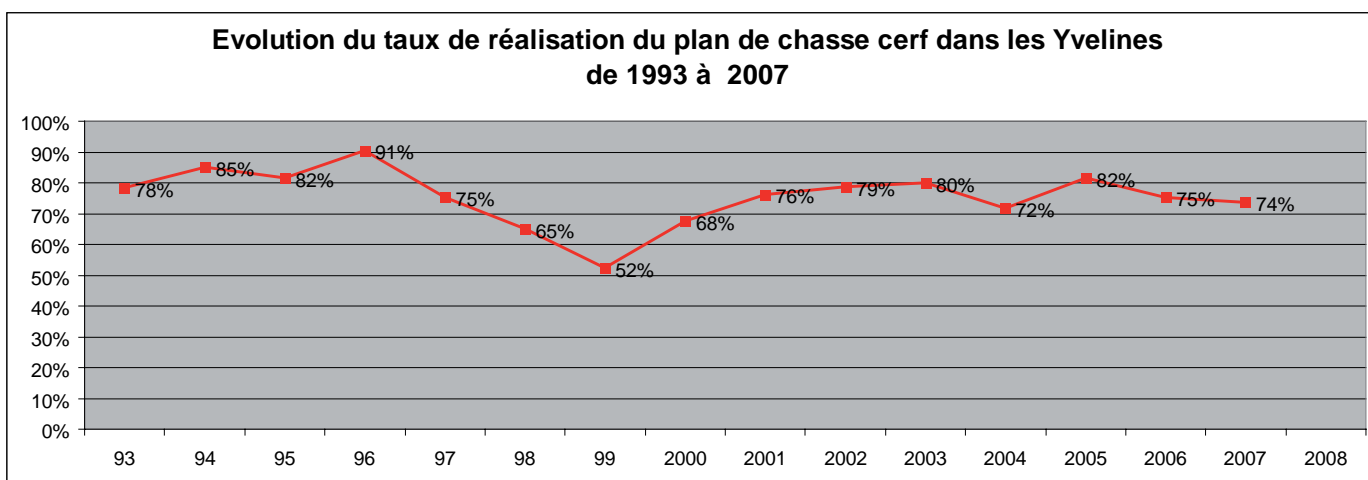
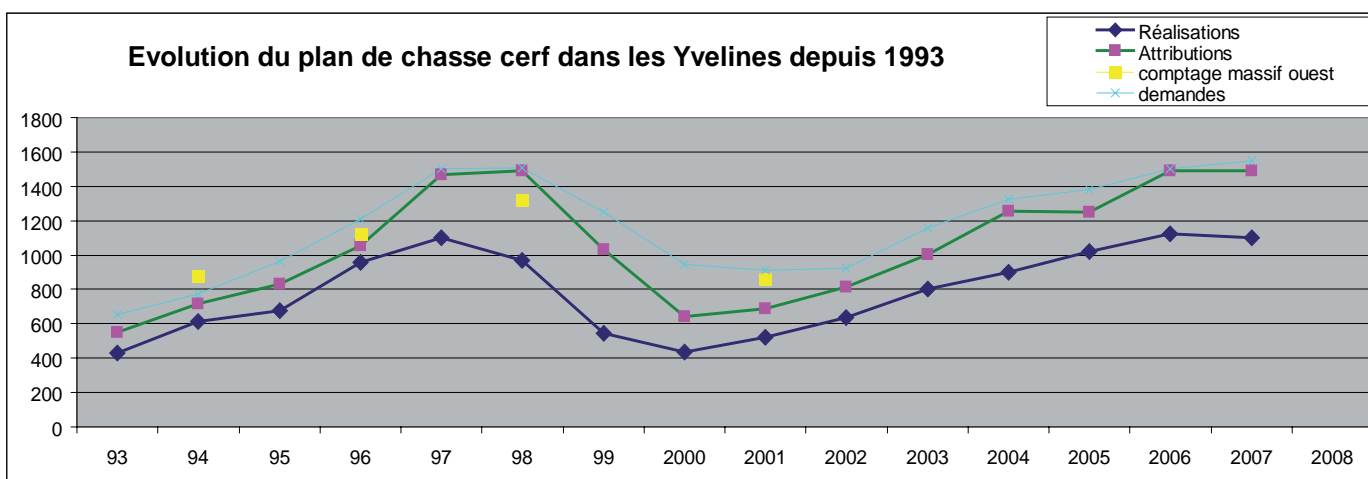
### Analyse du plan de chasse cerfs pour la saison 2007/2008 :

Massifs	Attributions	Réalisations	taux de réalisation
GAMBAIS	534	443	83%
POIGNY LA FORET	129	98	76%
ST REMY L'HONORE	113	74	65%
ORPHIN	75	59	79%
AUFFARGIS	107	52	49%
ABLIS	49	38	78%
STE MESME	37	17	46%
LA CELLE LES BORDES	305	243	80%
CHEVREUSE	23	12	52%
CIVRY LA FORET	89	55	62%
BREVAL	5	2	40%
MEZIERES	4	1	25%
BEYNES	5	1	20%
ROSNY	14	4	29%
<b>TOTAL</b>	<b>1 489</b>	<b>1 099</b>	<b>74%</b>

Les secteurs de St Rémy l'Honoré, Auffargis, Chevreuse, Civry la forêt montrent des taux alarmants appelant une réduction des plans de chasse pour la prochaine saison 2008-2009.

Les secteurs clés de Gambais, Poigny, et La Celle les Bordes continuent de connaître de bons taux de réalisation montrant une fois de plus l'effet d'éponge des réductions de populations qui désertent les massifs périphériques pour se concentrer sur les massifs principaux. Toutefois, on peut raisonnablement penser que les prélèvements sur le massif ouest pourront difficilement se maintenir compte tenu de la baisse très importante constatée lors des suivis au phare de 2008 : **moins 28 %**.

Le cas de la population Nord est différent, puisque c'est directement le noyau central de population qui a régressé à la suite des très forts plans de chasse depuis 3 ans.



### Espèce Chevreuil :

Les résultats de la saison 2007-2008 font apparaître un taux de réalisation global de 78%, médiocre pour l'espèce. L'analyse par massif fait apparaître des situations très différentes, sans doute liées à un équilibre chevreuil-milieu hétérogène.

### Analyse du plan de chasse chevreuil pour la saison 2007/2008 :

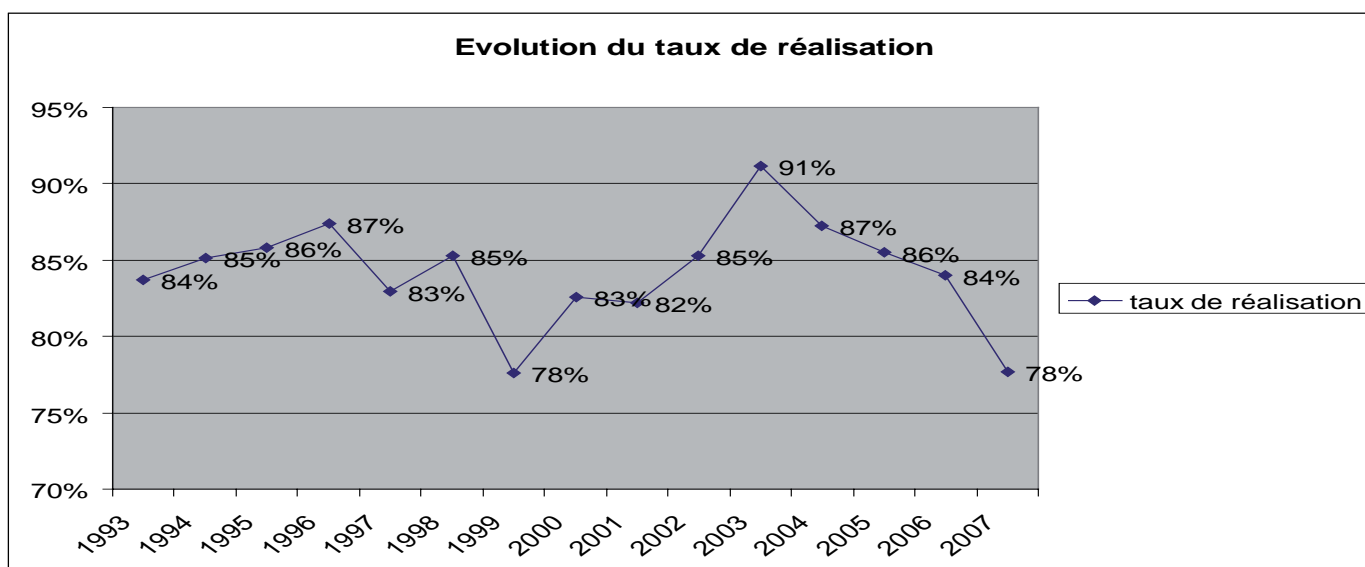
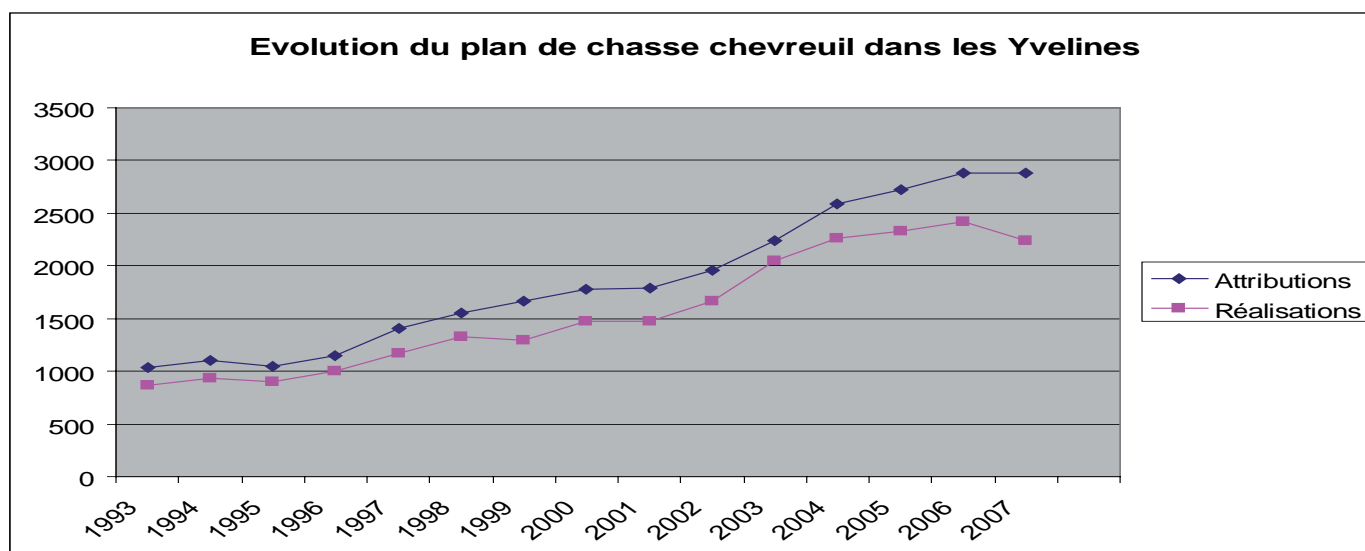
Massifs	Attributions	Réalisations	taux de réalisation
GAMBAIS	278	249	90%
POIGNY LA FORET	85	64	75%
ST REMY L'HONORE	85	74	87%
ORPHIN	211	113	54%
AUFFARGIS	166	121	73%
ABLIS	120	90	75%
STE MESME	110	69	63%
LA CELLE LES BORDES	260	180	69%
CHEVREUSE	195	161	83%
CIVRY LA FORET	214	164	77%
BREVAL	35	30	86%
LA VILLENEUVE EN CHEVRIE	76	69	91%
LES ALLUETS LE ROI	189	145	77%
MEZIERES	67	64	96%
ST NOM LA BRETECHE	221	181	82%

*Suite analyse du plan de chasse chevreuil*

Massifs	Attributions	Réalisations	taux de réalisation
BEYNES	110	93	85%
MOISSON	39	29	74%
ROSNY	143	133	93%
BENNECOURT	34	31	91%
BRUEIL EN VEXIN	141	85	60%
TRIEL SUR SEINE	41	36	88%
ST MARTIN LA GARENNE	62	57	92%
<b>TOTAL</b>	<b>2882</b>	<b>2238</b>	<b>78%</b>

L'analyse de la courbe d'évolution depuis 1993 montre que le taux de réalisation global a commencé à se détériorer, à partir de l'année 2003, année où le plan de chasse a été significativement augmenté de 30% en 2 ans, alors même que la reproduction des chevreuils, en cette année de canicule, était notablement compromise. Depuis, le taux de réalisation ne cesse de diminuer.

La complexité des facteurs en jeu, densité-dépendance, aléas climatique, hausse du plan de chasse rend difficile le choix des solutions et rend d'autant plus nécessaire la mise en œuvre d'un suivi indiciaire (IKA + suivis biométriques).

**Evolution du plan de chasse chevreuil dans les Yvelines :**



Année	Attributions	Réalisations	Taux de réalisation	Variation des attributions	Variation des réalisations
1993	1036	867	84%		
1994	1101	937	85%	6%	8%
1995	1048	899	86%	-5%	-4%
1996	1143	999	87%	9%	11%
1997	1411	1170	83%	23%	17%
1998	1553	1325	85%	10%	13%
1999	1668	1295	78%	7%	-2%
2000	1783	1472	83%	7%	14%
2001	1791	1472	82%	0%	0%
2002	1958	1670	85%	9%	13%
2003	2245	2046	91%	15%	23%
2004	2592	2261	87%	15%	11%
2005	2719	2325	86%	5%	3%
2006	2883	2421	84%	6%	4%
2007	2882	2238	78%	0%	-8%

## Dégâts : *Situation des Yvelines par rapport à la moyenne nationale.*

Une dissonance alarmante.

**L'**analyse comparative des dégâts de grand gibier dans les Yvelines par rapport aux autres départements fait apparaître les résultats suivants.

Rapportés à la surface forestière, les dégâts se chiffrent à plus de 4€ par hectare boisé contre 2 € en moyenne en France.

Rapporté à la surface Agricole Utile (S.A.U.) incluant grossièrement les surfaces cultivées, les prairies et les jachères, le taux de dégâts par rapport à un hectare de S.A.U. est de 4,91 € par hectare alors que la moyenne nationale est de 1,30 € ha.

Le taux de dégâts est donc 3,5 fois supérieur à la moyenne nationale et les Yvelines sont le département le plus coûteux de toute la France (Val de Marne excepté qui n'est pas significatif par sa SAU très réduite).

Les Yvelines font donc naturellement partie du groupe des 10 départements où le montant des dégâts par chasseur est supérieur à 40 euro.

Enfin, notre ratio prévention/indemnisation est plus faible que la moyenne nationale.

Ces chiffres et notamment le taux anormal de dégâts rapporté à la SAU interpellent brutalement.

La proximité de villes et le statut de forêts péri-urbaines entraînent un fort dérangement et une fuite-refuge en plaine plus fréquente en été. Ces facteurs structurels aggravent sans doute les dégâts.

Toutefois, ce très fort écart par rapport à la moyenne nationale nous oblige à nous poser les questions suivantes :

- Le milieu agricole a-t-il réellement les moyens de supporter de tels dégâts même s'ils sont financés par les chasseurs.
- Les chasseurs pourront-ils longtemps supporter une telle quote-part individuelle, appelée de surcroît à augmenter du fait des hausses des cours des denrées.
- Ne doit-on pas rechercher un meilleur compromis en baissant significativement les effectifs de sangliers.
- Un audit des méthodes et pratiques d'indemnisation des dégâts doit sans doute être mené, ne serait-ce que pour vérifier son bon fonctionnement et maintenir la confiance dans le système.

# BREVET GRAND GIBIER

## Résultats Définitifs 2007

Le 10 juin 2007 à Saint BENOIST sur le domaine de l'ONCFS, aimablement mis à notre disposition pour cette occasion, se sont présentés à la 13ème session de l'épreuve 2007 du Brevet Grand Gibier :

32 candidats des Yvelines et 05 candidats d'autres AD.

**Après des rattrapages :**

**31 reçus sur 32.**

**Ont obtenu le second degré OR :** 18 + (01 autres AD) et (6 Archerie).

RAINAUD François ( major avec 157,5 points )  
VERGER Sébastien – DOUBLET Aurélien – MORELLI Archange – NOËL Bernard – ROBE Max – LECOQ Emilie – GREEN William – MASO Bruno – CHAUMONT David – de LAJUDIE Gilles.

**Second degré OR ARCHERIE.**

CAUJOLLE Frédéric – LANGEVIN Bruno – KEUSSEOGLU Mathieu – ISAMBERT Antony – PARIS Jean-Pierre – COUSSEAU Lionel.

**Second degré OR, (autres AD).**  
PLU Patrick.

**Second degré OR, dans le CALVADOS.**  
LAIR Sébastien – LECOQ Alain.

**Second degré OR, à PARIS.**  
ADAMCZYK Eric - CHAPPUIS Jean-Marc – FOIRATIER Fabrice - LOPEZE Eric – THIBERT Eric.

**Ont obtenu le premier degré ARGENT :** 07 + (02 autres AD).  
BAROIS Christine – BUREAU Philippe – DAUDIGNY Christophe – PICHOT Julien - THOLLAS William – WILMSEN Christian.

**Premier degré ARGENT :** dans le CALVADOS.  
GUILLIN Philippe.

**Premier degré ARGENT (autres AD).**  
SOYER Jean – Michel – BIGEON Serge.

## Brevet Grand Gibier 2008

L'examen final du Brevet est fixée au Dimanche 15 juin 2008

**L'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines organise les formations préparant à l'épreuve du Brevet Grand Gibier 2008.**

Celles-ci se tiendront dans les locaux de l'ONCFS.  
5 rue Saint THIBAUT à Saint BENOIST.  
78610 – AUFFARGIS.

Les horaires prévus pour ces formations sont de 19 h à 23 h, aux dates suivantes :

Jeudi 06 mars 2008 - Jeudi 13 mars 2008.  
Jeudi 27 mars 2008 - Jeudi 10 avril 2008.  
Jeudi 24 avril 2008 - Jeudi 15 mai 2008.  
Jeudi 29 mai 2008.  
Examen blanc : Jeudi 05 juin 2008.

Sortie en forêt : Samedi 31 mai 2008.

Sanglier courant : une demi-journée à choisir sur ces trois week end.

Samedi et Dimanche 15 et 16 mars 2008.  
Samedi et Dimanche 05 et 06 avril 2008.  
Samedi et Dimanche 03 et 04 mai 2008.

La date de l'examen final du Brevet est fixée au Dimanche

15 juin 2008 de 14 h à 19 h



Photo : Marcel Vallerault

**Pour tous renseignements: A.C.G.G.Y.**  
Bel Ebat, 78125 - ORCEMONT  
Tel : 01.30.59.85.07 - Fax : 01.34.85.57.56  
Site : www.acggy.com - courriel : acggy@ancgg.org

**Amis adhérents, inciter vos amis chasseurs à venir participer à cette formation.**

# ASSEMBLEE GENERALE 2008

**Retenez la date du samedi 14 juin 2008 pour venir participer à la traditionnelle ASSEMBLEE GENERALE de notre association au Domaine de Voisin entre Gazeran et St Hilarion.**

*Nous vous adresserons une convocation légale ultérieurement, mais sachez déjà que le débat portera sur l'état de la population de cerfs dans notre département et que l'animation de l'après-midi sera centrée sur le secourisme dans le cadre de la chasse et sur les premiers soins à apporter aux hommes et aux chiens en cas d'accident.*

## ADCGG Eure et Loir et l'ACGG Yvelines

### Etude de l'impact de la distance sur la précision du tir sur sanglier courant 26 avril 2008

**L'étude sur l'impact de la distance sur la précision du tir à bras francs publiée dans le numéro 112 de Grande Faune (Hiver 2006), ainsi que le Ragot numéro 26 s'était déroulée sur cible fixe à 20, 40 et 60 mètres.**

*Souhaitant prolonger cette étude dans des conditions de tir en battue, l'Association des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir et l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines renouvellent l'expérience sur sanglier courant.*

Pour cela, elles mettront en place un stand spécialement aménagé pour l'occasion disposant pour la première fois en France de 3 installations de sanglier courant. Les participants tireront sur 3 pas différents à 15, 25 et 50 mètres. Ils pourront ainsi mesurer leurs propres performances en fonction de la distance.

Cette étude aura lieu le samedi 26 avril 2008 sur le stand Vouzelaud à Brou en Eure et Loir.

Le nombre de places étant limité, nous invitons toutes les personnes intéressées par cette expérience à se faire connaître auprès de : **l'ACGGY**  
téléphone : **01.30.59.85.07.**  
fax : 01.34.85.57.56.  
e-mail [accgy@ancgg.org](mailto:accgy@ancgg.org)

Nous vous donnons rendez-vous sur le stand VOUZELAUD à l'heure qui a été convenue avec le secrétariat.

Si vous venez du nord, prendre l'auto-route A 11 ( direction LE MANS ), sortie 4 avant BROU  
Prendre alors la D 955 en direction de BROU tourner à gauche lorsque vous voyez la pancarte VOUZELAUD Le Petit Vivier.

Point GPS : N 48° 12'55.77"  
E 01° 09' 77"



Photo : Gérard Bédarida

# SOIREE CHEVREUIL, UNE REUSSITE

## Conférence du 21 Novembre 2008

Texte E. Martin

**L**e 21 novembre 2007 en collaboration avec la FICEVY, l'ACGGY a organisé une conférence sur « les variations de populations des chevreuils ».

Cette manifestation passionnante a rencontré un grand succès et a réuni près de 300 personnes à la salle PATENOTRE de RAMBOUILLET. Les autorités locales étaient représentées et des personnes se sont déplacées de très loin pour venir assister à cette conférence.

Daniel DELORME, responsable du suivi du chevreuil au sein du CNERA Cervidés Sangliers à l'ONCFS et également responsable des études sur la réserve des Trois Fontaines ( Marne ) nous a présenté cette conférence – débat sur la reproduction et l'évolution des populations de chevreuils.

### Rut Naissance et Stratégie de reproduction.

Le rut du chevreuil a lieu du 15 juillet au 15 août, la chevrette présentant une période d'oestrus très courte ( environ 36 h ). Une période de diapause embryonnaire ( arrêt de développement du fœtus ) intervient afin de permettre une adaptation aux conditions climatiques et une naissance des faons au printemps.

Les faons naissent donc entre le 30 avril et le 30 mai ( une synchronie des naissances apparaissant autour du 15 mai ). Les faons naissant avant et après ces dates ne disposent pas des conditions les plus favorables à leur développement. La répartition des sexes est de 1 pour 1.

La chevrette entre en oestrus à partir de 15 mois lorsqu'elle bénéficie de

bonnes conditions de ressources alimentaires et donc que sa masse corporelle est de au moins 18 kg. Sa fécondité est liée à sa masse corporelle

Le coût énergétique de la chevrette pour la mise bas est faible, elle ne dispose pas de réserve de graisse. Sa masse corporelle et ses conditions de nourriture donneront un faon vigoureux. Elle ne dispose pas de réserves pour l'élevage, par conséquent elle doit se nourrir en permanence, le premier mois, la demande en énergie du faon est très importante, il prend 150 g par jour. Le faon est donc très dépendant du milieu, sa survie augmente lors de printemps très arrosés, en effet les ligneux dont se nourrit la mère sont beaucoup plus riches.

Le faon sélectionne lui-même son site de repos, il lui faut une bonne litière végétale au sol. Il évite la prédation par le sanglier si leur densité n'est pas trop élevée. Sa prédation peut-être faite par le renard, le blaireau, la martre ..

### Effet cohorte ou effet de l'année de naissance

Le taux de survie des faons varie suivant la pluviosité ou la sécheresse des années.

Les études montrent un équilibre entre le milieu et le chevreuil 2 années sur 10 et un déséquilibre 7 années sur 10 ( mortalité au printemps et, en hiver pour les faons de moins de 15 mois ). Même les faons qui survivent resteront faibles et le taux de succès de leur reproduction restera très bas.

Le rapport densité – habitat – milieu est une rampe de lancement pour des destinées différentes ( portées réussies tous les ans ou mortalité importante ). La survie juvénile est le moteur du fonctionnement et du développement

d'une population.

La gestion s'appuie sur des méthodes de comptage. L'IK ( indice par kilomètre ) permet un suivi quantitatif. Le trajet doit être toujours le même, il faut le répéter sans le changer. Il permet la constatation de tendances des populations à la hausse ou à la baisse.

L'étude de l'équilibre chevreuil – milieu permet aussi un suivi qualitatif. Il faut alors mesurer le poids des jeunes, la longueur de la patte arrière et la longueur de la mâchoire inférieure.

Ces indicateurs permettent de poser un diagnostic sur l'état et l'évolution de la population. Il permet également, dans le cadre de la gestion d'élaborer un plan de chasse adapté.

### Incidences sur le plan de chasse.

La règle de prélèvement 1/3 – 1/3 – 1/3 reste toujours valable ( brocards – chevrettes - chevillards )

La gestion de la cohorte peut entraîner une protection ou l'élimination de toute une cohorte ( vg :année sèche : mauvais chevreuils qui ne rattraperont jamais leur déficit ).

Protection des chevrettes de forte masse corporelle ( bonnes reproductrices ).

Gestion des activités agricoles de girobroyage ( le faire avant ou après les naissances des mois de mai et juin car ces chevreuils nés à ces époques resteront faibles ).

**Selon Mr. Daniel DELORME les indicateurs de changements écologiques constituent des outils de suivi permanent.**



# Appel de Cotisation 2008

## ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DES YVELINES



Siège social : Bel Ebat 78125 - ORCEMONT  
 Tel : 01 30 59 85 07 - Fax : 01 34 85 57 56

Site : [www.acggy.com](http://www.acggy.com)  
 Courriel : [acggy@ancgg.org](mailto:acggy@ancgg.org)

**Début janvier vous avez reçu un appel à cotisation 2008.**

*Pour ceux qui ne l'auraient pas encore faits, pensez à régler cette cotisation dans les meilleurs délais afin que votre abonnement à GRANDE FAUNE CHASSE GESTION se poursuive sans interruption.*

*Nous vous rappelons que lorsque nous avons des informations que nous voulons vous faire parvenir rapidement, nous développons la communication par mail ( manifestations, invitations aux comptages ...). Pensez donc à nous communiquer votre adresse e-mail ( lisiblement SVP ). Vous serez informés plus souvent et en temps réel des nouvelles importantes que nous pourrions ainsi vous faire parvenir.*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tel :

E-Mail :



Renouvelle son adhésion à l' ACGGY

pour l' année 2008 : 50 euro.



Bulletin n° 21	21
Septembre 2008	
Table des matières	
Le ra got	2
Le ra got	3
Le ra got	4
Le ra got	5
Le ra got	6
Le ra got	7
Le ra got	8
Le ra got	9
Le ra got	10
Le ra got	11
Le ra got	12
Le ra got	13
Le ra got	14
Le ra got	15
Le ra got	16
Le ra got	17
Le ra got	18
Le ra got	19
Le ra got	20
Le ra got	21
Le ra got	22
Le ra got	23
Le ra got	24
Le ra got	25
Le ra got	26
Le ra got	27
Le ra got	28
Le ra got	29
Le ra got	30
Le ra got	31
Le ra got	32
Le ra got	33
Le ra got	34
Le ra got	35
Le ra got	36
Le ra got	37
Le ra got	38
Le ra got	39
Le ra got	40
Le ra got	41
Le ra got	42
Le ra got	43
Le ra got	44
Le ra got	45
Le ra got	46
Le ra got	47
Le ra got	48
Le ra got	49
Le ra got	50
Le ra got	51
Le ra got	52
Le ra got	53
Le ra got	54
Le ra got	55
Le ra got	56
Le ra got	57
Le ra got	58
Le ra got	59
Le ra got	60
Le ra got	61
Le ra got	62
Le ra got	63
Le ra got	64
Le ra got	65
Le ra got	66
Le ra got	67
Le ra got	68
Le ra got	69
Le ra got	70
Le ra got	71
Le ra got	72
Le ra got	73
Le ra got	74
Le ra got	75
Le ra got	76
Le ra got	77
Le ra got	78
Le ra got	79
Le ra got	80
Le ra got	81
Le ra got	82
Le ra got	83
Le ra got	84
Le ra got	85
Le ra got	86
Le ra got	87
Le ra got	88
Le ra got	89
Le ra got	90
Le ra got	91
Le ra got	92
Le ra got	93
Le ra got	94
Le ra got	95
Le ra got	96
Le ra got	97
Le ra got	98
Le ra got	99
Le ra got	100



Cotisation de membre actif de l' ACGGY et de membre associé de l' ANCGG ( 20 € + 05 €).

et Abonnement à la revue « Grande Faune – Chasse Gestion » ( 25 €).

Règlement à adresser à ACGGY :  
 BEL EBAT 78125 - ORCEMONT.



# ACTUALITE

## *ANCGG journées nationales des 11 et 12 avril 2008 à Vierzon*

**L'** Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a fixé ses JOURNEES NATIONALES 2008 à VIERZON les 11 et 12 avril 2008.

C'est donc l' Association départementale du CHER et son Président Philippe AGENCY qui vous accueilleront à VIERZON.

Il semble que ce soit la dernière fois que les journées nationales soient organisées de cette façon, les années suivantes, une organisation nouvelle, probablement par région sera proposée.

Le Vendredi 11, parmi les interventions, vous serez informés sur « le traitement de la venaison », les « dif-



férentes populations de cerfs » et « l'âge des cerfs par une étude de l'usure des dents ».

Profitez que VIERZON soit à notre

porte pour vous y rendre et représenter ainsi notre AD des YVELINES.

Groupez-vous, ainsi le déplacement sera de faible coût et vous serez très contents de rencontrer des membres de toute la France.

**Informez le secrétariat et nous vous communiquerons les renseignements nécessaires à ce déplacement, ( calendrier, liste des hôtels, programme des interventions ....). Vous pourrez les trouver également sur le site de l' ANCGG : [www.ancgg.org/ad](http://www.ancgg.org/ad) 18.**

### *Liste des conducteurs agréés UNUCR 78*

Conducteurs	Ville	Portable	Téléphone
J.P. BASQUIN	Grosrouvre	06.24.81.27.37	01.34.86.96.37
A. BONGIBAULT	Rambouillet	06.86.00.32.15	01.34.83.80.17
H. BONNANS	Poigny-la-Forêt	06.80.18.30.71	01.34.84.72.78
N. BREMOND	Montigny-le-Bx	06.76.99.92.81	01.76.78.74.91
V. HARANG	Gambais	06.80.62.48.74	
E. FORET	Longnes	06.81.10.23.08	01.30.42.50.59
S. LIEVENS	Poigny-la-Forêt	06.85.93.21.87	01.34.84.72.78
E. MOQUELET	Ecquevilly	06.14.03.77.10	01.34.75.92.04

## SYMPOSIUM CERF 2008

L' ANCGG, l' ONCF et la FNC organisent, pour la première fois, un symposium sur le cerf les 18 et 19 avril 2008 à DIJON.

Après la remarquable manifestation autour du sanglier de REIMS, l'année passée, reprenez ces dates et inscrivez-vous.

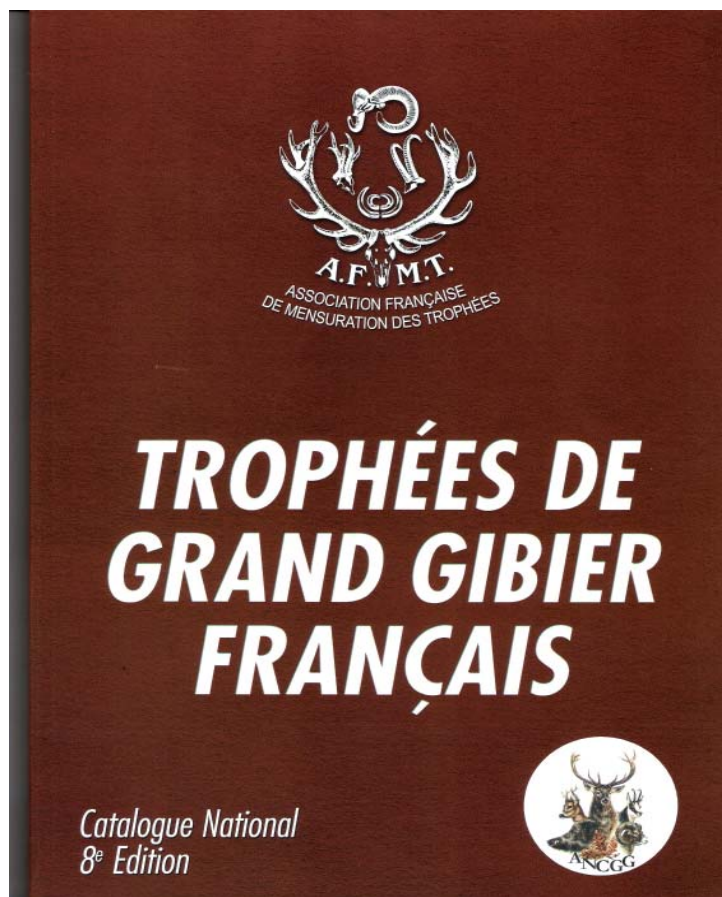
Pour tout renseignement et inscription, consultez le site internet [www.symposium-cerf.com](http://www.symposium-cerf.com)

## Livre des Trophées de Grand Gibier Français

Nous vous rappelons que vous pouvez acquérir auprès du secrétariat la dernière parution du  
« CATALOGUE NATIONAL DES TROPHEES DE GRAND GIBIER FRANÇAIS »

Cet ouvrage de grande qualité édité par l' Association Française de Mensuration des Trophées dans le cadre de l' ANCGG, présente la liste des plus beaux trophées français de cerf, chevreuil, sanglier, daim, chamois, isard et mouflon. Des photos des 50 meilleurs trophées de chaque espèce illustrent magnifiquement ce catalogue. Vous y trouverez la liste des cotateurs agréés ainsi que la manière de faire coter vos trophées remarquables. Vous avez également des conseils pour la préparation et la cotation de vos trophées.

*Vous pouvez commander cet ouvrage de 180 pages au secrétariat au prix de 27€ + 3€ de port soit 30€.*



### COTATEURS DES YVELINES

- CHAMFORT Jean Jacques  
Les Garennes 18120 Mereau
- CROMBACK Christophe  
Les Faures 78660 Prunay en Yvelines
- DRUYER Joël  
39 rue de l'Abreuvoir 78910 Civry la Forêt
- MARTIN Jean Bernard  
Bel Ebat 78125 Orcemont
- VALLERAULT Marcel  
4 route de Gressey 78550 Richebourg

# ENCORE UNE NOUVELLE MALADIE VECTORIELLE !

Texte : Hélène Bonnans

**L**es chasseurs sont maintenant familiers avec les maladies vectorielles. A commencer par la maladie de Lyme dont la réputation n'est plus à faire, transmise par les tiques et dont l'ombre plane sur nos forêts, nous menaçant presque toute l'année en se moquant des saisons.

L'appétence de ces vecteurs de maladies indéclicats tels que tiques, moustiques et autres insectes ou parasites de tous poils ne se limite évidemment pas à la chair humaine, et l'œil averti du corps médical vétérinaire, très informé du danger potentiel pour les animaux domestiques ou sauvages, suit avec attention les évolutions de certaines maladies dont la faible incidence pourrait laisser croire qu'elles resteront à jamais anecdotiques.

La suspicion, puis l'inquiétude face à une affection que l'on croyait « exotique » parce que sévissant sous des latitudes éloignées, se transforme en alerte rouge quand la dite maladie « débarque » sur le territoire Français, s'abattant sans sommation sur animaux de rente (ovins et bovins), et provoquant de lourdes pertes pour le monde agricole : c'est le cas aujourd'hui\* **de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)** dont quelques 17 123 cas sont recensés dans le cheptel de l'hexagone alors qu'elle était quasi inexistante à l'automne 2006.

Qualifiée de « nouvelle crise sanitaire d'ampleur » (Bulletin des Groupements Techniques Vétérinaires. n°41. Octobre 2007), l'épidémie de FCO touche l'Europe entière. La préoccupation du monde agricole et des autorités sanitaires vétérinaires est à son comble. Elle entraîne logiquement son lot d'investigations sur l'origine du phénomène en posant la question de la localisation du réservoir...

Et nous savons tous qu'en matière de réservoir, nos ruminants sauvages font partie des suspects potentiels.

## Que s'est-il passé ?

La Fièvre Catarrhale Ovine est « née » en Afrique du Sud. Egalement appelée « bluetongue » (langue bleue) outre manche, en référence à son symptôme le plus « visuel », elle affecte les ruminants et souvent les ovins. Son issue, souvent fatale chez ces derniers, en fait une maladie gravissime sur le plan économique, ce qui lui vaut le triste privilège d'être classée sur la liste A de l'Office International des Epizooties, et répertoriée en Europe comme maladie contagieuse soumise à plan d'urgence.

A l'origine des manifestations cliniques parfois létales, telles que congestions-hémorragies de la face au niveau des muqueuses nasales et buccales, hyper salivation, formations de croûtes, boiteries liées à des phénomènes d'arth-

rite ou d'ulcères des pieds, un petit virus dont il existe 24 « espèces » diversement agressives. Un virus dont le pouvoir de nuisance serait réduit à néant s'il n'avait pas son « hôte », son vecteur : un moucheron hématophage appelé « culicoïdes », dont la salive régurgitée lors de ses repas sanglants permet la contamination de sa victime par le virus qu'il transporte...

Or, le néfaste moucheron avait jusque dans les années 1950, un rayon d'action limité par ses accointances climatiques : en dehors d'une fourchette de température comprise entre 18 et 38°C de nuit, le moustique piqueur ne vole pas. Nous nous pensions à l'abri, aidés en cela par l'éloignement géographique. Mais c'était sans compter sur les vents porteurs, le changement climatique, les déplacements de personnes et de marchandises : en 1943, la FCO est à Chypre, en 1956, au Portugal, rejoignant la Grèce en 1980, pour s'installer autour du bassin méditerranéen à partir de 1998. La mauvaise surprise date de novembre 2006 : des cas sont relevés en Belgique, Allemagne, Pays-Bas et en France. Le responsable de cette épidémie Nord Européenne inattendue est le plus féroce des 24 virus connus de la famille FCO, appelé « sérotype 8 ». Pour se répandre, il utilise comme transporteur un cousin germain du petit moucheron « culicoïdes » exotique, mieux adapté à nos conditions climatiques.

Ainsi, pour des raisons inconnues, l'année 2007 aura permis au virus de la FCO de changer radicalement de visage, « dynamisé » parce que plus pathogène, plus agressif qu'il n'a jamais été, infectant à tout va ovins et bovins dont les symptômes n'ont plus rien d'anecdotique : des pertes de production importantes associées à un risque sanitaire nouveau.

## Quel rapport avec la chasse ?

Il n'est a priori pas évident. Sauf qu'à travers le réseau SAGIR, 2 cerfs ont été retrouvés mourants et séropositifs à la FCO dans le département de la Marne. Porteurs de lésions non caractéristiques de la maladie, il n'est pas possible d'affirmer de façon formelle que le virus est à l'origine de leur mort. Mais la transformation sérologique atteste sa présence... Le moucheron qui transporte le redoutable virus « sérotype 8 » de la famille FCO fait donc également bombance du sang des ruminants sauvages.

La probabilité de création d'un réservoir sauvage de FCO est considérée faible, car les espèces ruminantes concernées sont connues comme peu sensibles, ce qui n'exclut pas des contaminations occasionnelles.

Mais la situation pourrait bien changer si la maladie s'installait durablement dans les troupeaux domestiques, d'où l'intérêt de mise en œuvre d'une surveillance de la faune sauvage, ne serait-ce que pour répondre, chiffres à l'appui,



au probable questionnement du monde agricole.

Les instances cynégétiques ont donc saisi le taureau par les cornes :

Le 20 décembre 2007, un communiqué de la Fédération Nationale des Chasseurs était adressé à toutes les fédérations de l'hexagone afin de les sensibiliser à l'arrivée de cette nouvelle maladie virale. La vigilance est de mise, le réseau SAGIR est mobilisé, et la FNC tient à la disposition des fédérations inquiètes ou dubitatives différents protocoles de suivi et de recherche de la FCO.

Cependant, comme évoqué précédemment, l'état actuel des connaissances ne permet pas de considérer la faune sauvage comme un acteur de premier plan en tant que réservoir de la maladie. Sa possible influence sur l'élevage domestique est donc évaluée comme nulle à faible.

En d'autres termes, si la surveillance des ongulés sauvages en France est fortement recommandée, les autorités sanitaires n'ont pour l'instant aucunement l'intention d'y participer financièrement.

Affaire à suivre.

\*en date du 14 février 2008 (source : web-agri.fr).

*Référence :*

*Note de synthèse sur la fièvre catarrhale ovine chez les ruminants sauvages et domestiques en Europe. Novembre 2007. S. Rossi, P. Gibert, J. Hars. ONCFS. DER. Unité Sanitaire de la Faune.*

*Emergence de la fièvre catarrhale ovine et surveillance entomologique en France. INSECTES. N°131. 2003. T. Baldet ; B. Mathieu ; JC Delécolle.*

## Le S.D.G.C. en FICEVY

Texte : Elyane Foret

**D**epuis juillet 2000, les Fédérations Départementales de chasseurs ont été conviées à élaborer un Schéma Départementale de Gestion Cynégétique (S.D.G.C.). C'est la première fois dans l'histoire de la chasse que les chasseurs avaient la possibilité d'exposer sans contraintes, si ce n'est le cadre imposé par la loi, leur vision de la chasse, ce schéma engageant leur politique pour 6 ans.

### La mise en place des Schéma en France

Vaste et ambitieux chantier auquel certaines fédérations se sont attelées dès la parution de la loi et ont entamé une réflexion profonde, avec, la plupart du temps, le concours des Associations de Chasse Spécialisées. D'autres ont été moins audacieuses.

A l'évidence, élaborer un véritable projet d'avenir pour une chasse moderne s'inscrivant dans le développement durable des biotopes et des populations de gibier est une tâche ardue : concrétiser cette vision par écrit ne l'est pas moins.

Certaines Fédérations ont conçu un schéma très ambitieux : objectifs à atteindre, moyens matériels et humains à mettre en œuvre pour y parvenir, échéances à respecter, ainsi que méthodes de contrôle nécessaires pour savoir si ces objectifs étaient bien atteints ; d'autres se sont contentées de consigner ce qu'elles faisaient déjà au quotidien.

Au vu de la disparité qui existe entre les S.D.G.C. déjà établis, on peut se demander s'il n'aurait pas été préférable d'engager d'abord une réflexion nationale, les enjeux de la chasse étant les mêmes sur l'ensemble du territoire, afin d'établir une base de document commune, et d'y greffer ensuite tout ce qui constitue le particularisme de chaque département.

Cette collégialité aurait eu le mérite de faire entendre un discours constructif tant auprès des instances ministérielles que des acteurs locaux de l'environnement. Si la devise

de nos adversaires est « diviser pour mieux régner », nous leur avons une fois de plus grandement facilité la tâche !

### Le S.D.C.G. de la FICEVY est en phase d'achèvement.

Les chasseurs de Grand Gibier des Yvelines ont été conviés aux réunions préparatoires afin de mener à bien ce projet. Si la version proposée actuellement nécessite quelques modifications et ajouts, le plus gros de la besogne est fait et nous pouvons d'ores et déjà attester que ce Schéma se situe dans une moyenne prudente : il n'est ni futuriste, ni trop conservateur.

Après avoir fait un état des lieux la chasse dans les trois départements (surfaces boisées, surfaces agricoles, état des populations de grand et petit gibier), le Schéma reprend les problématiques de chaque sujet et propose, en termes de moyens, des orientations. S'il était bien dans l'esprit du législateur de faire du S.D.G.C. une orientation politique et non un carcan réglementaire, une description des actions à mettre en place concrètement n'aurait sans doute pas été superflue.

L'avenir nous dira si ce choix d'un flou plus ou moins artistique et l'absence d'échéances précises, constitue une possibilité d'expression pour des gestionnaires de territoire entreprenants et motivés...auquel cas les autres suivront !



*Photo Aymeric Beboit  
Photographe animalier  
[www.aymericbenoit.com](http://www.aymericbenoit.com)*